

22-00263



Yaoundé, le 20 JUL 2022

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

(Plusieurs Diffusions)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE :

Le Gouvernement de la République de Tunisie met à la disposition du Gouvernement camerounais, au titre de l'année académique 2022/2023, 26 inscriptions réparties comme suit :

Pour le cycle Universitaire :

- 07 inscriptions avec bourses ;
- 10 inscriptions à bourses partielles.

Pour le cycle Post-universitaire :

- 05 inscriptions avec bourses pour le cycle Master (tourisme) ;
- 04 inscriptions à bourses partielles pour le cycle Master et Ph.D (tourisme).

Lesdites inscriptions concernent les domaines suivants: Mathématiques, Prothèse dentaire, Informatique de gestion, Gestion Hôtelière et Tourisme, Cycle préparatoire scientifique ou Cycle préparatoire technique, Génie civil et Génie électrique.

Les critères d'éligibilité:

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 21 ans au plus pour le niveau universitaire et 32 ans au plus pour le niveau post-universitaire ;
- Avoir une bonne santé physique et mentale ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou équivalent avec mention **très bien** (16/20 au moins) pour le cycle préparatoire et **bien** (14/20 au moins) pour les autres filières ou d'une Licence avec mention **bien** pour le cycle post-universitaire.

N.B: Les candidats au 1er cycle doivent être titulaires d'un baccalauréat 2021 ou 2022.

La composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant la filière choisie, le sexe, l'âge, la région d'origine et deux numéros de téléphone ;
- Un formulaire d'inscription disponible au MINESUP/DAOU (15^e étage – porte 1504) ;
- Deux copies certifiées conformes de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois;

- Des photocopies certifiées conformes des diplômes assorties de relevés de notes (pour les candidats du niveau post-universitaire);
- Deux copies certifiées conformes de l'attestation de réussite au Baccalauréat, assorties de deux photocopies légalisées des relevés de notes ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois attestant que le candidat est indemne de toutes maladies infectieuses ;
- 4 photos (4x4) avec adresse et signature au verso ;
- Deux photocopies des deux premières pages du passeport ;
- Une enveloppe format A4;
- Un CD contenant tous les éléments du dossier sous format numérique.

Les dossiers complets en deux exemplaires sont attendus au Ministère de l'Enseignement Supérieur (Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15^e étage, porte 1504) au plus tard le 09 Août 2022 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

Copie :

- CRTV;
- Cameroun Tribune;
- DSI/MINESUP ;
- MINESEC
- Services des Gouverneurs.



Jacques Fame Ndongo